

COMMUNE DE VILLEJUST

DÉCISION N° 2025- 02
PORTANT ACTE SUR LA SIGNATURE D'UN DEVIS AVEC LA SOCIETE DE PRODUCTION UNE
PINTE DE BLUES PRODUCTION POUR LA VENUE DU CONCERT TRIBUTE TO GOLDIES 2
AVEC AHMED MOUICI DANS LE CADRE DE LA SAISON CULTURELLE « LA PARENTHESE DES
COUDRAYES » LE 31 JANVIER 2025.

Le Maire de la commune de VILLEJUST,

VU l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, relatif aux attributions exercées par le Maire par délégation du conseil municipal ;

Vu la délibération du 25 mai 2020 autorisant le Maire à exercer les pouvoirs délégués par le Conseil Municipal, dans le cadre de l'article L 2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant qu'il convient de signer un devis avec la société de production Une Pinte de Blues Production pour la venue du concert tribute to Goldies 2 avec Ahmed MOUICI dans le cadre de la saison culturelle « La Parenthèse des Coudrayes » le 31 janvier 2025 ;

DÉCIDE

Article 1 : De signer un devis avec la société de production Une Pinte de Blues Production pour la venue du concert tribute to Goldies 2 avec Ahmed MOUICI dans le cadre de la saison culturelle « La Parenthèse des Coudrayes » le 31 janvier 2025.

ARTICLE 2 : De régler la somme qui s'élève à 3500 € TTC (trois mille cinq cent euros nets de taxes) par mandat administratif, sous 30 jours, sur présentation de facture à l'issue de la représentation.

ARTICLE 3 : Dit que les crédits nécessaires sont inscrits au budget.

ARTICLE 4 : Monsieur le Maire, la Directrice Générale des Services de la commune de Villejust, le Directeur des Services Technique et Madame la Trésorière Principale sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'exécution de la présente décision.

Article 5 : Le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours devant le tribunal Administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Fait à Villejust, le 16 janvier 2025.

Le Maire,
Igor TRICKOVSKI



Il sera rendu compte au Conseil Municipal à sa prochaine séance de la présente décision.

Affiché le : 21/01/2025.